

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AOÛT 2013

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 12 août 2013, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Son Honneur le Maire, monsieur Jacques Madore, les conseillers suivants :

Benoit Roy	siège 1
Sylvie Robidas	siège 2
Poste vacant	siège 3
Vincent Tremblay	siège 4
Robert Fontaine	siège 5
Alain Tétrault	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Son Honneur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2013-08-205

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point 20 «Varia» ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2013;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Inspecteur en bâtiment et en environnement;**
6. **Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau sur le territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook;**
7. **Voirie :**
 - 7.1 **Gravier**
 - 7.2 **Achat du nouveau camion**
8. **Prolongation des égouts municipaux;**
9. **Appels d'offres :**
 - 9.1 **Sable**
 - 9.2 **Sel à déglacer**
 - 9.3 **Boîte pour l'Inter 2013**
10. **Nomination dans le CCU d'un membre résident à la municipalité de Saint-Malo pour remplacer une démission;**

11. Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre 2012 - 2017;
12. Ventes pour taxes;
13. Indicateurs de gestion;
14. Fabrique Notre-Dame-de-l'Unité, Secteur Saint-Malo;
15. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : point d'eau;
16. Moratoire pour les taxes municipales de JM Champeau;
17. Paiement des comptes :
 - 17.1 Comptes payés
 - 17.2 Comptes à payer
18. Bordereau de correspondance;
19. Rapports :
 - 19.1 Maire
 - 19.2 Conseillers
 - 19.3 Directrice générale
20. Varia :
21. Évaluation de la rencontre;
22. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUILLET 2013**

Résolution 2013-08-206

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 8 juillet 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Des citoyens sont présents afin de discuter du prolongement de l'égout municipal.

Monsieur Bernard Agagnier, président du Club de l'Âge d'Or est venu présenter des demandes au Conseil municipal. Des résolutions seront adoptées au point de la directrice générale à ce sujet.

5. **INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier spécial pour ce point.

6. **AMÉNAGEMENT DU TERRAIN AU CHALET DU LAC : FOSSE SEPTIQUE ET CHAMP D'ÉPURATION**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

7. **VOIRIE :**

7.1 **Gravier**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

7.2 **Achat du nouveau camion**

L'achat du camion n'est pas envisageable si la municipalité de Saint-Venant décide de ne pas passer un contrat avec Saint-Malo pour déneiger son territoire.

8. PROLONGEMENT DES ÉGOUTS MUNICIPAUX

8.1 Avis de motion pour avance de fonds

Résolution 2013-08-207

Avis de motion est donné par le conseiller Benoit Roy que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera adopté pour une entente relative au branchement au réseau d'assainissement des eaux usées des citoyens qui devront payer un montant à la signature du contrat avec la municipalité de Saint-Malo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.2 Avis de motion pour modification

Résolution 2013-08-208

Avis de motion est donné par la conseillère Sylvie Robidas que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera adopté relatif à la modification du règlement d'emprunt 305-2005 qui modifiait le règlement numéro 286-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.3 Avis de motion pour un Règlement d'emprunt

Résolution 2013-08-209

Avis de motion est donné par le conseiller Vincent Tremblay que lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement d'emprunt sera adopté concernant le prolongement de l'égout municipal sur la 253 Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. APPELS D'OFFRES

9.1 Sable

ATTENDU QU' un appel d'offres a été envoyé à trois fournisseurs de sable;

ATTENDU QUE les trois fournisseurs ont fait parvenir leur prix pour le sable;

Résolution 2013-08-210

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

QUE la municipalité de Saint-Malo achètera du plus bas soumissionnaire conforme son sable soit Les Fermes Lessard inc.

QUE la municipalité de Saint-Malo paiera le sable de Les Fermes Lessard inc. au coût de 4,50 \$ la tonne métrique pour un montant total de 15 075 \$ en ajoutant 1 809 \$ pour les taxes des gravières et sablières taxes non incluses.

QUE si le sable disponible pendant la saison ne répond pas aux normes fixées dans l'appel d'offres, la Municipalité verra à s'approvisionner ailleurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.2 Sel à déglacer

ATTENDU QUE du sel à déglacer est nécessaire pour le déneigement des chemins pendant l'hiver;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés à deux entreprises pour l'achat de sel à déglacer;

ATTENDU QUE deux offres de prix nous ont été fournies pour le sel à déglacer;

Résolution 2013-08-211

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

QUE le Conseil municipal accepte le prix présenté par Sel Warwick de Victoriaville pour le sel à déglacer livré à 95,49 \$ par voyage d'environ 35 tonne métriques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER

9.3 Boîte pour l'Inter 2013

ATTENDU QU' à la résolution 2013-07-183, la municipalité de Saint-Malo a résolu d'entreprendre des démarches afin d'acheter une boîte benne pour l'Inter 2013;

ATTENDU QUE *Le groupe Déziel* a envoyé la soumission numéro 7602 du 16 juillet 2013 à la municipalité de Saint-Malo pour une benne sur l'Inter 2013;

Résolution 2013-08-212

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

QUE le Conseil municipal accepte la soumission présentée par *Le groupe Déziel* au coût de 17 188,00 \$ taxes non incluses comprenant la main-d'œuvre mécanique générale et la peinture pour une boîte benne de l'Inter 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. **NOMINATION DANS LE CCU D'UN MEMBRE RÉSIDANT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO POUR REMPLACER UNE DÉMISSION**

ATTENDU QUE selon le règlement 281-2002 constituant le comité consultatif d'urbanisme (C. C. U.), la durée du mandat de chacun des membres est de deux ans;

ATTENDU QUE madame Lise Jalbert Duranleau a remis sa démission de son poste réservé au public avant la fin de son mandat;

ATTENDU QUE monsieur René Madore s'est dit intéressé à remplacer madame Lise Jalbert Duranleau à ce poste;

Résolution 2013-08-213

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

DE nommer monsieur René Madore au poste vacant réservé au public dans le C. C. U. (Comité consultatif d'urbanisme).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. PLAN D'ACTION VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE 2012 - 2017

CONSIDÉRANT l'élaboration du plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisée conformément aux exigences du programme Climat-municipalités;

CONSIDÉRANT QUE sept nouvelles actions découlent de ce plan d'actions et sont projetées à court terme (2012 – 2017);

CONSIDÉRANT QUE le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au Conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Malo a adhéré au programme Climat municipalités du MDDEFP par la MRC de Coaticook;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme la municipalité de Saint-Malo doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

Résolution 2013-08-214

Il est proposé par la conseillère Sylvie Robidas,
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

QUE la municipalité de Saint-Malo adopte une cible volontaire de réduction globale de gaz à effet de serre (GES) de 0,1 % par rapport à l'inventaire de 2010 d'ici la fin de 2017, ainsi que le plan d'actions décrit au rapport intitulé «Plan d'action visant la réduction des émissions de GES pour la MRC de Coaticook et huit municipalités de son territoire, 2012 – 2017».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. VENTE POUR TAXES

ATTENDU QUE conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité;

ATTENDU QUE cet état doit être soumis au Conseil et approuvé par lui;

Résolution 2013-08-215

Il est proposé par le conseiller Alain Tétrault,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

QUE la municipalité de Saint-Malo n'approuve pas l'état présenté par la secrétaire-trésorière et n'enverra aucune propriété en vente pour taxes pendant l'année 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. INDICATEURS DE GESTION

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les indicateurs de gestion 2012 qui ont été complétés et remis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) au Québec

14. FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-L'UNITÉ, SECTEUR SAINT-MALO

ATTENDU QUE le Conseil municipal a accepté de donner les ponceaux à la Fabrique Notre-Dame-de-l'Unité, secteur Saint-Malo pour qu'ils soient vendus à la Crieé des Âmes lors du 150^e anniversaire de fondations de Saint-Malo;

ATTENDU QUE les ponceaux usagés et endommagés à donner sont détaillés ci-dessous :

8 ponceaux	24" x 8 pieds
4 ponceaux	18" x 8 pieds
8 ponceaux	36" x 4 pieds
3 ponceaux	18" x 4 pieds

Résolution 2013-08-216

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine,
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

QUE les ponceaux usagés et endommagés sont donnés à la Fabrique Notre-Dame-de-l'Unité, secteur Saint-Malo pour vendre à la Fête des Récoltes le 1^{er} septembre prochain.

QUE la Municipalité ne fera pas le chargement ni la livraison des ponceaux aux citoyen-ne-s qui les achèteront.

QUE les personnes qui auront acheté les ponceaux contacteront l'hôtel de ville de la Municipalité pour en prendre possession.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE : POINT D'EAU

Ce point est remis à une séance ultérieure.

16. MORATOIRE POUR LES TAXES MUNICIPALES DE JM CHAMPEAU

Ce point est remis à une séance ultérieure.

17. PAIEMENT DES COMPTES

17.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes, d'un montant total de 113 957,28 \$ payés depuis le 9 juillet 2013;

Résolution 2013-08-217

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par le conseiller Benoit Roy,

D'accepter la liste présentée au conseil pour le paiement des comptes, d'un montant total de 113 957,28 \$ payés depuis le 9 juillet 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17.2 Comptes à payer

17.2.1 MRC de Coaticook

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Malo a invité le préfet de la MRC de Coaticook au banquet du 150^e anniversaire de Saint-Malo;

ATTENDU QUE le préfet a délégué monsieur Richard Belleville, maire de East Hereford à représenter la MRC de Coaticook;

Résolution 2013-08-218

Il est proposé par la conseillère Sylvie Robidas,
appuyé par le conseiller Alain Tétrault,

QUE la municipalité de Saint-Malo paiera deux billets pour la participation de la MRC de Coaticook au banquet du 150^e anniversaire de Saint-Malo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17.2.2 Comité des Loisirs

ATTENDU QU' à la résolution 2013-07-203, il a été adopté que la salle des Loisirs effectuera un changement de boîte électrique avec plus d'ampérages afin d'éviter l'interruption du courant électrique lorsque la demande est plus importante;

ATTENDU QU' une proposition budgétaire a été fournie par *Les Installations Électriques R. Théberge inc.* pour le remplacement de l'entrée électrique dans la cabane marqueur;

ATTENDU QUE le prix demandé pour ces travaux est de 1 985,00 \$ taxes non incluses;

Résolution 2013-08-219

Il est proposé par le conseiller Vincent Tremblay,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

QUE la municipalité de Saint-Malo paiera 50 % du prix demandé par *Les Installations Électrique R. Théberge inc.* pour le remplacement de l'entrée électrique dans la cabane marqueur à la salle du comité des Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Un bordereau de correspondance a été envoyé avec les documents de la séance. Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue après l'envoi des documents. Aucun dossier n'a été retenu.

19. RAPPORTS :

19.1 Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil sur le point suivant :

- Le 150^e anniversaire de Saint-Malo.

19.2 Conseillers

La conseillère Sylvie Robidas renseigne le Conseil municipal sur :

- Le MADA.

Le conseiller Alain Tétrault parle au Conseil municipal sur :

- Les défibrillateurs;
- Les réparations à l'estrade.

19.3 Directrice générale

19.3.1 Boîte du Mack 1999

ATTENDU QU' à la résolution 2013-06-150, la municipalité de Saint-Malo a résolu que les employés de la voirie contacteront différents fournisseurs afin de commander les pièces nécessaires à la réparation de la boîte du camion Mack 1999;

ATTENDU QUE les pièces nécessaires à la réparation du camion Mack 1999 ont été commandées;

Résolution 2013-08-220

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine, appuyé par le conseiller Vincent Tremblay,

QUE monsieur Jacques Harvey viendra effectuer les travaux de réparation de la boîte du camion Mack 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19.3.2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Une lettre a été reçue du député de Saint-François, Dr Réjean Hébert octroyant à la municipalité de Saint-Malo un montant de 11 894 \$ dans le cadre du PAARRM.

19.3.3 Scellement de fissures

Le scellement de fissures coûte environ 2,25 \$ par mètre, mais cette méthode n'est pas très efficace car il y a beaucoup d'arrachement. Cette méthode peut prolonger la vie du pavage récent de 2 ou 3 ans. Le Conseil municipal a statué de ne pas utiliser cette méthode.

19.3.4 Fosses septiques et champ d'épuration

Des citoyennes et des citoyens ont contacté l'hôtel de ville afin d'aviser qu'ils ne peuvent faire leur fosse septique et leur champ d'épuration à cause de problème d'argent. Le Conseil municipal a décidé d'envoyer des lettres à des personnes n'ayant pas encore faites leur fosse septique et leur champ d'épuration afin de constater où en est ce dossier afin de prendre des décisions.

19.3.5 Salle de l'Âge d'Or

ATTENDU QUE le Club de l'Âge d'Or a décidé de peindre l'intérieur de la salle;

ATTENDU QUE le Club de l'Âge d'Or fournira 500 \$ pour l'achat de la peinture;

ATTENDU QUE le Club de l'Âge d'Or demande à la municipalité de Saint-Malo de fournir le reste du montant nécessaire afin de peindre l'intérieur de la salle de l'Âge d'Or;

Résolution 2013-08-221

Il est proposé par le conseiller Alain Tétraut,
appuyé par la conseillère Sylvie Robidas,

QUE la municipalité de Saint-Malo accepte de fournir le reste du montant nécessaire afin de peindre l'intérieur de la salle de l'Âge d'Or.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

19.3.6 Salle de l'Âge d'Or

ATTENDU QUE le Club de l'Âge d'Or s'occupe de la location de la salle;

ATTENDU QUE les membres du Club de l'Âge d'Or doivent effectuer le ménage après chaque location;

ATTENDU QUE le Club de l'Âge d'Or demande à la municipalité de Saint-Malo de s'occuper du ménage de la salle après chaque location;

Résolution 2013-08-222

Il est proposé par la conseillère Sylvie Robidas,
appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

QUE la municipalité de Saint-Malo accepte que madame Manon Laperle effectue le ménage à la salle de l'Âge d'Or lorsqu'elle est louée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

20. **VARIA**

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

21. **ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Tous les membres se disent satisfaits de la rencontre.

22. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance.
Il est 22 h 10.

Jacques Madore, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière